

**En 2015, 218 100 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France, dont 203 500 en Métropole.** Leur nombre est relativement stable depuis 2006, avec un taux de recours de 14,4 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans dans la Métropole et de 26,5 dans les DOM. Les femmes de 20 à 24 ans restent les plus concernées, avec un taux de 27 IVG pour 1 000 femmes, tandis que les taux continuent à décroître chez les femmes de moins de 20 ans, atteignant 7,6 recours pour 1 000 femmes parmi les 15-17 ans et 19,5 parmi les 18-19 ans. L'indice conjoncturel d'avortement est stable depuis 2006 et correspond à 0,54 IVG par femme.

**Les écarts régionaux perdurent,** avec des recours moyens toujours supérieurs à 17 IVG pour 1 000 femmes en Ile-de-France, Corse, Provence – Alpes-Côte d'Azur et dans les DOM.

**Le nombre d'IVG réalisées hors d'une structure hospitalière continue d'augmenter, atteignant 36 300 en Métropole et 3 400 dans les DOM, soit 18 % du total des IVG.** À l'hôpital, la part des IVG instrumentales se stabilise autour de 50 %.

**Les variations mensuelles du nombre des IVG montrent un nombre d'IVG chaque année plus élevé en début d'année et plus faible pendant l'été,** et une tendance à la baisse au cours de l'année 2015.